



Sevrier



P. 8 TRAVAUX
Les réalisations 2010

P. 16 DOSSIER
Culture et patrimoine

P. 25 MANIFESTATIONS

Le mot du Maire



Sommaire

| | |
|-------------------------|------|
| Le mot du Maire | P 3 |
| Réalisations et projets | P 5 |
| SCOT | P 7 |
| Travaux | P 8 |
| Budget, finances | P 11 |
| Économie | P 15 |
| Dossier : | |
| Culture et patrimoine | P 16 |
| Social | P 19 |
| Vie scolaire | P 20 |
| Jumelages | P 23 |
| Manifestations | P 25 |
| Infos Mairie | P 29 |
| Associations | P 31 |
| Numéros utiles | P 33 |
| Etat-civil | P 34 |

Bulletin municipal de Sevrier

Directeur de la publication : Jacques REY, maire.

Rédaction : la Commission Communication, information.

Président : Claude Mauriange.

Ont participé à la rédaction : Martine Bergeret, Dominique Bouvier, Sylvie Desbioles, Georges Falconnet, Bernard Fontaine, Sylviane Godard, Yves Paris, Martine Pointet, Agnès Prieur, Yves Vanhelmon, Hélène Verhli.

Photos libres de droits.

Page de couverture : Planète Mômes, le 20 novembre 2010.

Réalisation et impression : Kalistene Conseil.

Au terme d'une année 2010 encore difficile, je vous présente avec le Conseil Municipal nos meilleurs vœux pour l'année 2011.

Le bulletin municipal que vous recevez toutes les fins d'année est le lien indispensable avec les Sevriolains et Sevriolaines pour vous informer sur les décisions de votre Conseil Municipal.

La communication est un atout essentiel pour la compréhension du travail de vos élus. A travers le site internet, vous pouvez suivre quasiment au jour le jour toutes les activités de la Municipalité et les principales manifestations des nombreuses associations qui animent la vie de notre cité.

Nous souhaitons renforcer les liens intergénérationnels pour avoir une communauté équilibrée où chacun trouve sa place dans le respect d'autrui.

C'est ainsi que nous avons décidé de faire appel à des conseillers indépendants (SYANE, CAUE...) afin d'étudier les possibilités d'aménagement du secteur Port/Plage et du centre.

Ces projets ou avant-projets ont été présentés lors de la réunion publique du 29 novembre et seront intégrés dans la révision du Plan Local d'Urbanisme qui est en cours de révision.

Comme nous le pressentions, notre P.L.U. a été annulé par le Tribunal Administratif pour des raisons de forme (jugement du 02.12.2010).

Notre Plan d'Occupation des Sols de 1994 redevient donc applicable pour les règles d'urbanisme jusqu'au terme de l'élaboration du nouveau P.L.U.

Votre participation à cette construction pourra se faire lors de réunions publiques ou en déposant en Mairie vos observations sur le registre prévu à cet effet.

Voici un programme bien chargé pour les trois prochaines années, mais ne dit-on pas que bâtir c'est préparer l'avenir !

Je vous réitère mes vœux de bonne et heureuse année en souhaitant à chacun de la réussite et à tous de la fraternité.

Jacques REY

Le Maire
et le Conseil Municipal,
ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des Vœux
le 8 janvier 2011 à 18h30
Complexe d'Animation (place Henri Gour)
 avec la participation de
l'orchestre d'harmonie « L'Echo de Chantemerle »
et la chorale « Un jour un Moment »

Réalisations et projets

L'année 2010 aura été marquée par la réhabilitation de la plage, élément incontournable d'une commune touristique riveraine du lac et ce n'est évidemment pas un hasard si elle a connu cette année un niveau d'affluence jamais atteint par le passé.

L'année 2011 verra l'ouverture de plusieurs chantiers et en particulier la mise en œuvre du deuxième volet de l'aménagement du secteur Port/Plage. Le port de SEVRIER est un lieu prisé des autochtones et des touristes ; il est aussi le siège de multiples activités professionnelles et de loisirs pas toujours compatibles et il répond mal aux besoins actuels. Il manque de lisibilité et de cohérence et de surcroît ne donne pas à notre commune la vitrine qu'elle mérite.

Le SILA (Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy) va entreprendre dans les prochaines semaines la rénovation du Slip Way permettant par convention le relogement durable du club de plongée « la Coulée Douce ».

Parallèlement et après avoir pris en compte l'étude confiée au CAUE 74 (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement de Haute-Savoie) en 2010, nous allons :

- d'une part faire édifier un bâtiment permettant à nos clubs nautiques d'exercer leurs activités dans un lieu adapté et sécurisé,
- d'autre part réorganiser totalement l'espace compris entre la RD 1508 et le port en termes de circulation, stationnement et aménagement paysager.

L'importance de cette opération pour laquelle nous lancerons un appel à maîtrise d'œuvre n'échappera à personne et se prolongera au-delà de l'exercice 2011.

Un deuxième chantier concernera l'Ecomusée. Victime de son succès, il étouffe littéralement dans l'espace contraint de l'ancienne école de filles. Nous allons donc entreprendre, accolé à l'ouest du bâtiment actuel, un agrandissement de près de 100 m² environ qui lui offrira de meilleures conditions d'accueil et lui permettra de répondre à une fréquentation de plus en plus importante.

Autre chantier : la prise en compte des problématiques des personnes atteintes de handicaps permanents ou temporaires en termes de déplacements et d'accès aux bâtiments publics. Un inventaire détaillé des besoins a été fait,

d'une part, par un groupe de travail d'élus et habitants avec le concours de l'association Collectif Handicap et d'autre part, pour l'accessibilité de la voirie, un diagnostic est en cours de réalisation par un bureau d'études. Nous allons engager une première phase de travaux qui se poursuivra sur plusieurs exercices.

Par ailleurs, un diagnostic énergétique de nos bâtiments est en cours et nous conduira, après fixation des priorités, à programmer une remise à niveau progressive.

Enfin, prenant en compte divers indicateurs extraits du dernier recensement, nous menons sur le centre une réflexion pour répondre à nos besoins en logements (en particulier aidés) et pour renforcer et pérenniser les activités commerciales et de services. Cette réflexion sera prise en compte dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme.



Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien (SCoT)

Les 13, 14 et 27 octobre 2010, vous avez été invités à donner votre avis sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Bassin Annécien au cours de trois réunions publiques à Faverges, Groisy et Poisy.

Ce PADD, véritable projet politique des élus des sept intercommunalités adhérentes au SCoT en termes d'aménagement du territoire, constitue le socle à partir duquel seront déclinées pour les 20 ans à venir les modalités d'utilisation de l'espace.

Il s'inscrit dans une volonté de répondre de manière ambitieuse aux nombreux enjeux soulevés en 2009 dans le « diagnostic du territoire ». Ce dernier a en effet montré que la forte attractivité du bassin annécien est en grande partie liée à la qualité de son cadre naturel, qui constitue également un capital inestimable pour les générations futures. Or ce cadre de vie est directement menacé par un développement urbain qui s'est caractérisé ces vingt dernières années par un « étalement » de l'urbanisation en dehors des villes sans réelle organisation, un « mitage » de l'espace, des consommations excessives de foncier et notamment de terres agricoles, des menaces sur les espaces naturels...

Fort de ce constat, un large travail de concertation a été engagé à partir de l'automne 2009. De nombreuses réunions, débats, et l'organisation de deux séminaires en novembre 2009 et février 2010 ont permis aux élus et acteurs associés à la démarche de participer à la construction du « Projet d'Aménagement et de Développement Durable ».

Ce projet affiche clairement comme premier objectif de stopper le phénomène d'« étalement urbain » et de « mitage » de l'espace en concentrant davantage l'urbanisation dans des « pôles » définis selon leur niveau de population, d'équipements, de commerces, et leur capacité future à être reliés à un réseau de transport en commun performant. Ces pôles ont été « classés » en grande catégories selon leur importance, et des objectifs ont été assignés à chacun.

Il ne s'agira pas pour autant de « geler » toute construction en dehors de ces pôles, mais de mieux l'organiser en cherchant en priorité une urbanisation raisonnée et plus dense, en continuité du tissu urbain existant.

Le PADD affiche un certain nombre d'objectifs ambitieux, qui tous ont pour but d'inscrire le bassin annécien dans la dynamique « développement durable » : limitation de la consommation



d'espace, maintien d'une agriculture dynamique, recherche d'un développement urbain plus dense et plus attractif, construction importante de logements, notamment de logements aidés afin de répondre à la carence actuelle, rapprochement entre les services, les équipements et les habitants, organisation des zones d'activités économiques, recherche d'une mixité entre les activités économiques et l'habitat, préservation des ressources et espaces naturels, développement des modes de transport « doux », développement des filières de recyclage...

La phase suivante est la réalisation du DOO (Document d'Orientations et d'Objectifs), qui fixe les règles que se donne le territoire pour l'application du PADD. Le DOO est le document qui s'imposera aux documents d'urbanisme locaux (Plans Locaux d'Urbanisme, cartes communales). Il est d'une importance fondamentale ; vous serez ainsi de nouveau sollicités au cours de l'année 2011 pour donner votre avis sur le projet.

Contact :
 SCoT du Bassin Annécien
 18, Chemin des Cloches
 74740 Annecy-le-Vieux
 Mail : accueil@scot-bassin-annecien.fr



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du SCoT présenté aux élus et à la population

Travaux

Deux chantiers exceptionnels du nord au sud de Sevrier

Au cours du deuxième semestre de 2010, deux importants chantiers ont été entrepris sur la commune de Sevrier, alors que celle-ci n'était pas ou peu partie prenante dans ces travaux.

Au Nord, renforcement du réseau de gaz naturel

Pour délivrer une pression plus stable sur la rive gauche du lac et sans doute anticiper un développement de sa clientèle, GrDF a décidé de renforcer son réseau local de distribution de gaz naturel.

Un tuyau de diamètre 160 mm, en provenance du boulevard de La Corniche a été enfoui dans l'ancienne route d'Annecy. Il a ensuite emprunté le sentier des Mousses, traversé la RD1508, pour rejoindre la voie verte qu'il a longé jusqu'au droit du chemin du Cret St Martin où il a été raccordé à un poste de détente. Celui-ci reçoit le gaz à 8 bars pour le réduire à 4 bars afin d'être injecté, 300 m plus au sud, dans le réseau de distribution qui alimente les consommateurs.

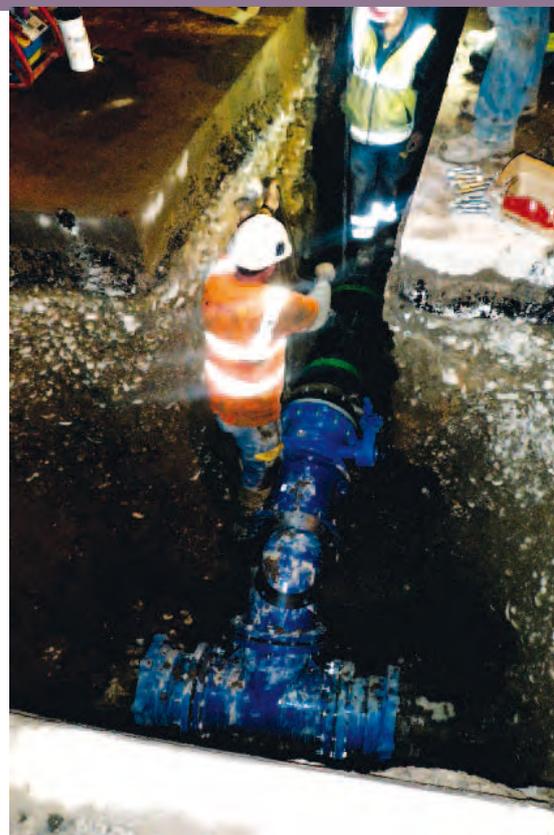


Du centre au Sud, extension de l'alimentation en eau potable

Dans le but de fiabiliser la distribution et la qualité de l'eau potable, les communes de Duingt et Saint Jorioz ont concédé à la C2A leurs réseaux communaux de distribution d'eau et la fourniture de celle-ci. À compter de janvier 2011, entrera en vigueur, pour ces communes, un contrat de même nature que celui dont bénéficie Sevrier avec la C2A (au départ Ville d'Annecy) depuis 1979. Il convenait donc de poursuivre vers St Jorioz la canalisation d'eau alimentant Sevrier.

La réalité s'est révélée plus complexe. Pour des raisons de débit, il a fallu retrouver sur notre commune un tuyau de forte section : c'est pourquoi la connexion s'est faite au pied de la route de l'Eglise. Un tuyau de diamètre 300 y a été raccordé. Il passe près de l'église et chemine le long de la voie verte jusqu'à la station de pompage de St Jorioz dans la zone de la déchetterie.

Profitant de ce chantier, et notamment de cette longue tranchée, la commune de Sevrier a décidé de faire poser des



fourreaux permettant, ultérieurement, l'enfouissement des réseaux secs : électricité, éclairage public, téléphone mais également la future fibre optique. Ceci concerne essentiellement le chemin du Port des Choseaux, le chemin Vers Rives et le chemin des Communaux.

Précisons que les plannings de ces chantiers ont été fractionnés et pour partie retardés pour ne pas trop gêner les activités sur la commune notamment en période estivale. Ainsi, en accord avec le Sila, il a été décidé que toutes les interventions sur ou à proximité de la voie verte se feraient à la même période. L'interruption de la circulation sur celle-ci a été la plus courte possible, deux mois environ, en fin d'automne, c'est-à-dire à un moment où elle est moins pratiquée.

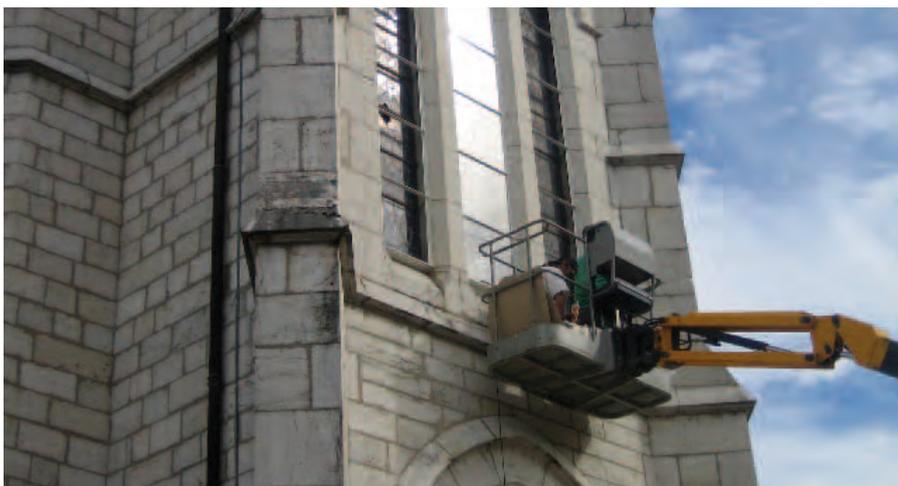
Travaux



Travaux d'entretien

Les travaux neufs sont toujours spectaculaires. Ils témoignent de la volonté d'une commune d'aller de l'avant et donc de préparer son avenir.

Les travaux d'entretien courant sont plus discrets, mais n'en sont pas moins indispensables. En voici quelques exemples :



▲ Réparation

Souvenez-vous : dans la nuit du 23 au 24 avril 2010, des individus ont cassé 5 carreaux au-dessus de la rosace de la façade de l'église.

La remise en état a nécessité la dépose de l'ensemble des vitres. Elles ont été remplacées par des surfaces en polycarbonate dans les anciens châssis préalablement renforcés. Le vitrail endommagé a été restauré.

Coût : 3660 € pour quelques instants de vandalisme.



▲ Maintenance

Si le réseau d'eaux usées est de la compétence du Sila, celui des eaux pluviales relève de la commune. Ainsi, il nous a fallu remettre à niveau des grilles d'eaux pluviales situées sur la RD 1508. Le tassement qu'elles avaient subi ne pouvait que s'amplifier et, à terme, devenir dangereux.

À Sevrier, chaque fois qu'une entreprise intervient sur cette chaussée, obligation lui est faite de travailler de nuit (sauf pour la pose de certains enrobés qui ne peuvent être livrés que de jour). Ceci permet de ne pas aggraver les difficultés de circulation sur cet axe mais cela engendre un surcoût non négligeable.

◀ Embellissement

Plusieurs fois par an, nos jardiniers renouvellent le fleurissement de notre commune. Ces massifs réussis, aux couleurs automnales, fleuriront nos pelouses jusqu'à l'arrivée des frimas.

Budget Finances

L'année 2010 ne dément pas l'inclination de l'exercice précédent, et notamment, au regard du contexte économique national et international: ainsi, en termes macro économiques, l'inflation qui avait été estimé à 1.2 % par la Loi de Finances 2010 s'établira certainement autour de 1.6 %, alors que le contexte tendu en lien avec la crise économique et financière qui perdure a amené l'État à refondre un dispositif essentiel de la fiscalité locale, à savoir la réforme de la Taxe Professionnelle (TP) et geler, dans le meilleur des cas, ses dotations en faveur des collectivités locales.

À ce titre, la loi de finances 2010 déroge au mécanisme d'indexation de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) sur le taux prévisionnel de l'inflation pour ne retenir que la moitié de la hausse. Ainsi la DGF 2009 n'a été majorée en 2010 que de 0,6 %. Pour mémoire la DGF représente près de 30 % de nos recettes totales de fonctionnement.

Sur le plan fiscal, la réforme de la T. P. taxe professionnelle, met en évidence l'objectif poursuivi par le Gouvernement de restaurer la capacité des entreprises à investir, à embaucher et à conquérir de nouveaux marchés. Parallèlement à cette volonté d'augmenter la compétitivité des entreprises, l'État s'est engagé à ne pas pénaliser les collectivités qui seront intégralement compensées de la perte des ressources liée à la suppression de la TP. À ce titre, elles ont perçu un produit égal à celui de 2009. Ce n'est qu'en 2011 qu'elles percevront la nouvelle « Contribution Économique territoriale » dont devront s'acquitter les entreprises dès cette année.

Ce faisceau de mesures nous a confirmé dans notre politique d'une gestion rigoureuse tant du point de vue de la dette que de celui de nos investissements. Or pour investir sans emprunter, il faut générer un excédent de fonctionnement qui passe par une maîtrise de nos dépenses courantes: la limitation de la hausse de la masse salariale (+ 2.55 % charges sociales comprises) et la baisse concomitante de nos frais financiers (- 3.28 %) s'insèrent dans ce dispositif.

Cet autofinancement prévisionnel de plus de 1 000 000 d'euros sur notre budget primitif 2010 nous a permis, entre autres, de financer sur fonds propres la réalisation des installations de la nouvelle plage de Sevrier, sans engager de nouveaux emprunts, tout en dégageant des capacités de remboursement du capital de la dette.

Le remboursement de cette dette en capital a été de 448 000 € en 2010 et a été partiellement couvert par les dotations aux amortissements (65 000 €) et les ressources propres de la section investissement (FCTVA pour 65 000 €, et TLE pour 90 000 €).

La recherche d'un autofinancement est aussi motivée par une situation inédite depuis les lois de décentralisation de 1984: les financements extérieurs se raréfient et beaucoup d'incertitudes pèsent sur les subventions à obtenir du Conseil Régional et du Conseil Général, qui l'un comme l'autre repositionnent leur relation financière avec les collectivités locales.

Par ailleurs, comme tout gestionnaire responsable, nous ne souhaitons pas faire lourdement peser sur les générations de demain les investissements d'aujourd'hui.

Nous poursuivrons ainsi en 2010 l'engagement déjà pris en 2008 et 2009 de limiter le recours à l'emprunt.

Des négociations sont intervenues, et interviendront encore avec nos partenaires financiers afin de procéder à des réaménagements de la dette actuelle au mieux des intérêts de la collectivité.

Si un effort de maîtrise de nos dépenses de fonctionnement doit être continu et maintenu, il n'en demeure pas moins que la collectivité continuera à porter ses efforts sur l'entretien du patrimoine (bâtiments, voirie, équipements divers) et sur la qualité des ser-

vices offerts à la population. L'attractivité de notre ville en termes de qualité de vie et d'embellissement de ses sites reste un objectif prioritaire et vital pour une commune à prétention touristique.

À ce titre, il est bon de rappeler que toutes les réalisations à venir ainsi que les améliorations à apporter à notre patrimoine s'inscriront dans la politique de développement durable initiée par le Gouvernement dans le cadre du Grenelle de l'Environnement.

Investissements 2009

| Dépenses d'investissements 2009 | Budgété | Réalisé | Reporté 2010 |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|
| Déficit d'investissement 2008 reporté | 318 467 € | 318 467 € | |
| Dotations | 531 061 € | 531 061 € | |
| Remboursements des emprunts en capital | 440 100 € | 440 099 € | |
| Acquisitions de concessions, licences... | 30 070 € | 10 160 € | 19 909 € |
| Acquisitions mobilières et immobilières | 1 352 158 € | 740 743 € | 583 493 € |
| Travaux en cours | 826 625 € | 138 043 € | 688 567 € |
| Autres | 710 € | 710 € | |
| TOTAL | 3 499 191 € | 2 179 283 € | 1 291 969 € |
| Déficit sur restes à réaliser | | | -1 044 075 € |

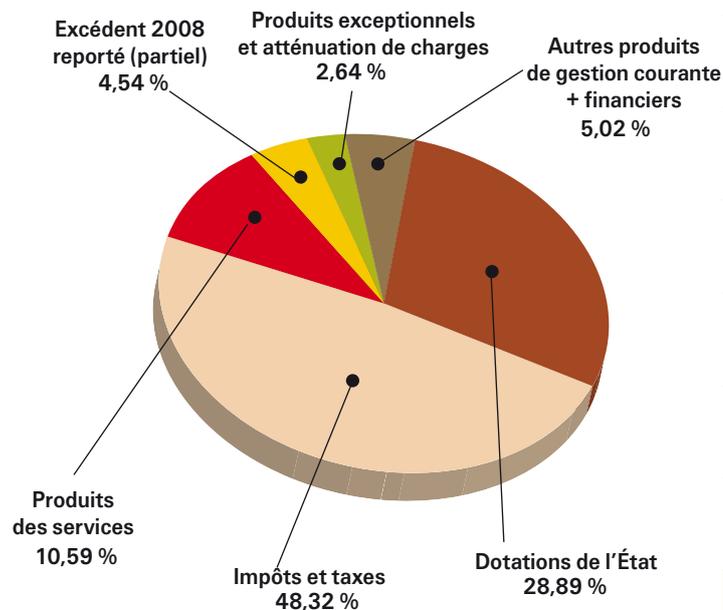
| Recettes d'investissements 2009 | Budgété | Réalisé | Reporté 2010 |
|--|--------------------|--------------------|------------------|
| Excédent de fonctionnement 2008 | 619 352 € | 619 352 € | |
| FCTVA et TLE | 251 501 € | 249 257 € | |
| Subventions | 366 834 € | 119 360 € | 247 894 € |
| Emprunts | | | |
| Cessions | 3 529 € | | |
| Virement de la section de fonctionnement | 1 045 598 € | | |
| Opérations d'ordre | 1 212 378 € | 1 212 378 € | |
| TOTAL | 3 499 191 € | 2 200 347 € | 247 894 € |
| Excédent sur réalisé | | 21 064 € | |

Investissements 2010

| Recettes d'investissements 2010 | Budgété |
|--|--------------------|
| Excédent d'investissement 2009 reporté | 21 064 € |
| Excédent de fonctionnement 2009 | 1 045 598 € |
| FCTVA et TLE | 154 000 € |
| Subventions | 376 079 € |
| Emprunts | 600 000 € |
| Cessions | 4 218 € |
| Virement de la section de fonctionnement | 1 179 428 € |
| Opérations d'ordre | 64 263 € |
| TOTAL | 3 444 650 € |
| Dépenses d'investissements 2010 | Budgété |
| Remboursements des emprunts en capital | 450 889 € |
| Acquisitions de concessions, licences... | 95 301 € |
| Acquisitions de biens mobiliers et immobiliers | 1 595 399 € |
| Travaux en cours | 1 303 061 € |
| TOTAL | 3 444 650 € |

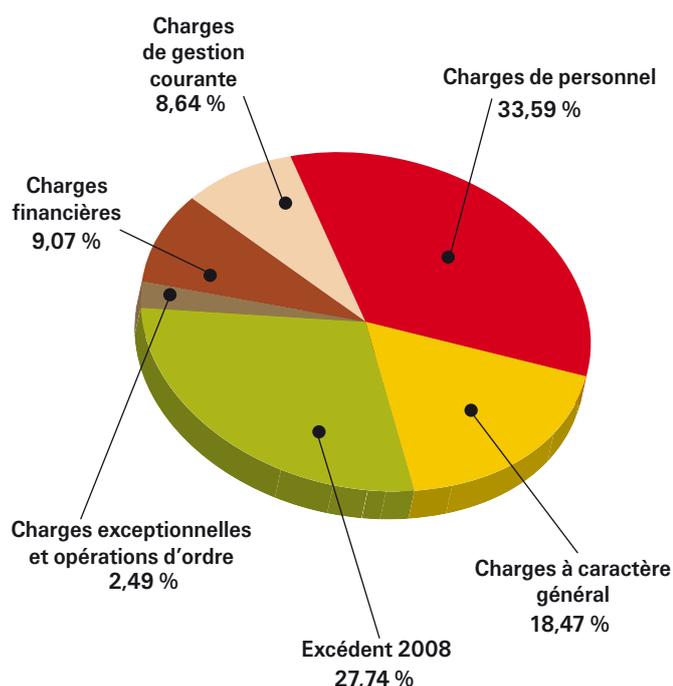
Compte administratif 2009

Recettes réelles de fonctionnement



| | | |
|--|--------------------|--------------|
| Excédent 2008 reporté | 222 970 € | 4,54 % |
| Produits des services (coupes de bois, locations pontons, plage, cantine etc.) | 519 476 € | 10,59 % |
| Impôts et taxes (taxe foncière, taxe d'habitation, taxe professionnelle et autres) | 2 370 608 € | 48,32 % |
| Dotations de l'État subventions (D.G.F. et autres) | 1 417 678 € | 28,89 % |
| Autres produits de gestion courante + financiers | 246 335 € | 5,02 % |
| Produits exceptionnels et atténuation de charges | 129 451 € | 2,64 % |
| TOTAL | 4 906 517 € | 100 % |

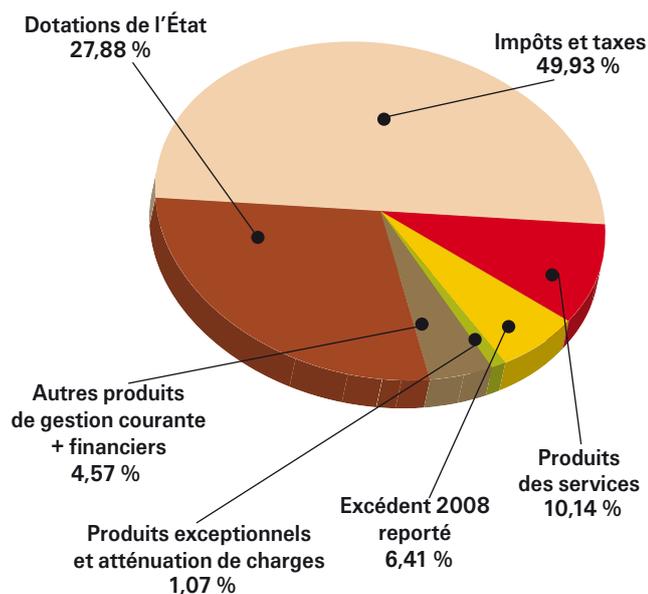
Dépenses réelles de fonctionnement



| | | |
|---|--------------------|----------------|
| Charges à caractère général (consommation d'énergie, entretien voies et réseaux, fournitures, location, impôts et taxes...) | 906 435 € | 18,47 % |
| Charges de personnel (salaires + charges sociales) | 1 648 268 € | 33,59 % |
| Charges de gestion courante (contribution aux organismes de regroupement, service incendie, indemnités élus) | 423 990 € | 8,64 % |
| Charges financières (intérêts des emprunts) | 444 860 € | 9,07 % |
| Charges exceptionnelles et opérations d'ordre | 122 089 € | 2,49 % |
| TOTAL | 3 545 642 € | |
| Excédent 2009 réel | 1 360 875 € | 27,74 % |
| TOTAL GÉNÉRAL | 4 906 517 € | 100 % |

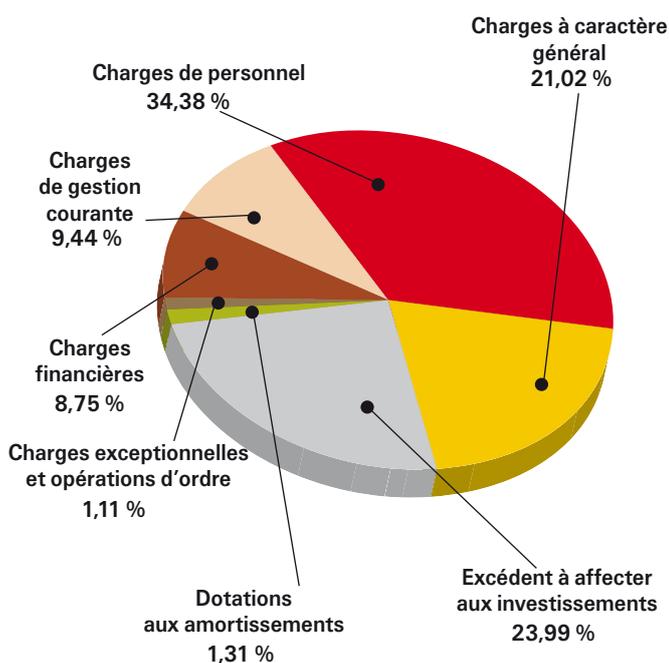
Budget de l'année 2010

Recettes prévisionnelles de fonctionnement 2010



| | | |
|--|--------------------|--------------|
| Excédent 2009 reporté | 315 277 € | 6,41 % |
| Produits des services (coupes de bois, location pontons, plage, cantine, etc.) | 498 350 € | 10,14 % |
| Impôts et taxes (taxe foncière, taxe d'habitation, taxe professionnelle et autres) | 2 454 712 € | 49,93 % |
| Dotations de l'État (DGF et autres) | 1 370 869 € | 27,88 % |
| Autres produits de gestion courante + financiers | 224 450 € | 4,57 % |
| Produits exceptionnels et atténuation de charges | 52 500 € | 1,07 % |
| TOTAL | 4 916 158 € | 100 % |

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2010



| | | |
|---|--------------------|----------------|
| Charges à caractère général (consommation d'énergie, entretien voies et réseaux, fournitures, location, impôts et taxes...) | 1 033 401 € | 21,02 % |
| Charges de personnel (salaires + charges sociales) | 1 690 340 € | 34,38 % |
| Charges de gestion courante (contribution aux organismes de regroupement, service incendie, indemnités élus) | 464 130 € | 9,44 % |
| Charges financières (intérêts des emprunts) | 430 266 € | 8,75 % |
| Charges exceptionnelles et opérations d'ordre | 54 330 € | 1,11 % |
| Dotations aux amortissements | 64 263 € | 1,31 % |
| TOTAL | 3 736 730 € | 100 % |
| Excédent à affecter aux investissements | 1 179 428 € | 23,99 % |

Économie

Nouveaux commerçants Traiteur charcuterie



Depuis le 1^{er} août 2010, Christophe BOUCHEZ et Eliane JEAN-LOUIS ont ouvert un commerce traiteur au centre commercial des Grands Vignobles. Leurs spécialités sont les salaisons, les produits régionaux et un rayon créole. Déjà connu des Sevriolains, M. BOUCHEZ est présent sur le marché de Sevrier chaque mercredi.

Horaires: du mardi au samedi de 9h à 13h30 et de 16h à 19h30. Le dimanche de 9h à 13h30.

Restaurant Shangai Bay



Le Shangai Bay propose de découvrir une cuisine chinoise à travers son buffet à volonté, disponible sur place ou ses plats à emporter.

Le restaurant Shangai Bay vous invite au voyage vers les destinations asiatiques: venez savourer à votre guise des mets chinois, vietnamiens ou en-

core thaïlandais. Le buffet à volonté est idéal pour satisfaire les goûts les plus variés. Vous saurez également profiter de notre cuisine chez vous grâce à nos plats à emporter.

3232 Route d'Albertville - Sevrier

Tel: 04 50 45 98 01

Ouverture du 01 01 au 31 12 2011.

Accessibilités: déficience motrice.

Éveil corporel

Un grand maître tibétain a dit du chocolat qu'il ne s'expliquait pas: il fallait y goûter! Avec le massage bien-être, c'est la même chose! Sabrina vous offre désormais cette possibilité. Ses offres exceptionnelles de « découverte » vous ouvriront sûrement à une autre perception de vous-même, et si vous connaissez déjà les massages de bien-être, alors ce sera probablement l'occasion d'en découvrir un nouveau. *Plus de détails sur <http://www.eveilcorporel.fr>. Tél: 06 17 47 53 43.*

Soutien scolaire

Votre enfant est en primaire et présente des difficultés scolaires? Je vous propose mon activité de soutien. N'hésitez pas à me contacter pour en discuter.

Catherine Legros: 06 09 92 01 08

Fruit de ma Passion

Cuisine à domicile, le service qui s'adapte à vos envies.

Caroline Rousselot - 06 18 77 68 25

fruitdemapassion@voila.fr

www.fruitdemapassion.over-blog.com

Twim Travel

L'agence de voyage qui vient à vous! Gagnez du temps, ne vous déplacez plus en agence et ne surfez plus sur internet sans fin et sans aucun conseil. Envie de partir et besoins de conseils? N'hésitez plus, contactez-moi:

Votre conseillère privée en voyage, Aurore Abadie.

Tél.: 06 38 64 58 32

aabadie@twimtravel.fr - www.twimtravel.fr

Changement de propriétaire

L'Arbre à Fées



Depuis début juillet 2010, Aurélien GUILMIN, fleuriste depuis 10 ans, a choisi de quitter la région parisienne pour assurer la reprise de L'Arbre à Fées. Spécialiste des compositions florales sur mesure, il propose des fleurs exotiques variées et accompagne de son talent mariages et décès.

Horaires: du lundi au samedi de 9h à 20h et le dimanche de 9h à 13h30. 1782, route d'Albertville à Sevrier. Tél: 04 50 44 67 75

La Panière

Telle est la nouvelle dénomination de la boulangerie située à l'entrée de la Commune de Sevrier depuis le 3 Juillet dernier. Enseigne régionale, La Panière fabrique ses produits à Aix-les-Bains avec terminal de cuisson sur le lieu de vente et offre une gamme alléchante de produits aux amateurs de pains variés et bio.

Changement d'adresse

Cycles Toinet

Annick TOINET, responsable du magasin de cycles a saisi l'opportunité de faire l'acquisition de ses murs dans l'ancien immeuble « Ambiance des Alpes » dans un environnement commercial plus adapté aux sportifs.

À proximité de la route départementale et de la piste cyclable, Bouticycle est un lieu de passage idéal pour les amateurs de vélo qui pourront se rendre aisément vers ce nouvel et spacieux espace de vente et conseil.

Nous leur souhaitons à tous, réussite et prospérité.

Culture et patrimoine

Depuis le 5 juillet 2010, une nouvelle équipe est mise en place. Elle a la volonté de mener à bien une politique culturelle auprès de nos concitoyens en favorisant les rencontres, en collaborant avec les instances déjà existantes afin de valoriser notre patrimoine. La « Journée du Patrimoine 2010 » a été un « commencement », cela nous a permis d'ouvrir au public la Chapelle de Létraz, édifice rarement accessible. Nous nous emploierons aussi à mettre en avant, l'entretien, la rénovation et l'aménagement aux nouvelles normes obligatoires pour l'accès au public (accessibilités...). L'étude de l'approche historique de nos espaces culturels est en cours, (fascicule et plaquettes). Les « Sentiers piétonniers » et « Les liaisons douces » font aussi partie du programme. Un « Parcours touristique » à travers les sites remarquables de la Commune pourrait prendre forme. La volonté de l'équipe est certaine, les difficultés sont grandes, nous mettrons toute notre énergie à vous satisfaire.

Dominique BOUVIER,
Présidente de la Commission
Culture-Patrimoine de Sevrier

Le Prieuré de Sevrier



Le Prieuré de Sevrier XII^{ème} siècle

On connaît mal le début de l'histoire du Prieuré de Sevrier. On sait qu'une petite église ainsi qu'un cimetière et quelques bâtiments existaient déjà à l'emplacement actuel au XI^e siècle. L'Église était alors la propriété du Seigneur.

Au XII^e siècle, des chanoines de l'ordre de Saint-Augustin mettent en échec ce patronat laïc et obtiennent l'indépendance du Prieuré en 1237. Le Prieuré permet alors d'apporter un secours religieux sur l'itinéraire de la Rive Gauche du Lac (un peu comme au Col du Petit Saint-Bernard).

Au XIV^e siècle après la vacance de la charge de Prieur, le Prieuré est rattaché au monastère de Talloires durant une douzaine d'années puis au Chapitre de Notre Dame de Liesse à Annecy. Le Chanoine d'Annecy fait alors office de curé et les terres du Prieuré servent à nourrir les chanoines de la collégiale d'Annecy.

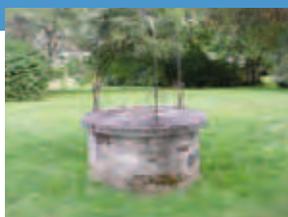
En 1607, Saint François de Sales y implante un vicaire perpétuel, à la place

du Chanoine-curé. Celui-ci vit difficilement des revenus de son exploitation foncière et des redevances dues par les Sevriolains. C'est une source de conflits perpétuels et pas moins de 30 procès sont engagés par le Chapitre contre les paroissiens entre 1560 et 1660 !

Le Prieuré était composé de trois bâtiments : le corps principal, accolé au sud de l'église où résidait le prieur fermier, une annexe réservée au second religieux, et la grange de la dîme face à l'entrée de l'église (détruite en 1853), puis le logement du troisième chanoine qui devient le presbytère du vicaire en 1607.

Le Prieuré a été vendu en 1796, lors de la Révolution Française et de la vente des biens du Clergé (dès 1794) dans le département du Mont-Blanc (Savoie française de 1792 à 1815). Il faudra attendre 1803 pour que Sevrier devienne enfin une paroisse ordinaire.

Le Prieuré est resté dans la famille Domenjoud durant près de 140 ans



Chapelle de Letraz

« Il y a 170 ans, dans les années 1830 Sevrier comptait tellement de prêtres issus de la paroisse qu'il leur était impossible de pouvoir tous célébrer la messe à l'Eglise, lors de leur passage dans le village. L'église sevriolaine ne pouvait en effet tous les accueillir. Aussi, certains prirent la décision de construire un autre lieu de culte, financé sur leurs fonds propres.

Messieurs Louis Falconnet, aumônier de l'Hôtel-Dieu à Chambéry, François Rey, curé de Marthod, son frère Jean, à Annecy, Joseph Rey, Vicaire à Andilly, François Bouvard, Vicaire à Douvaine, et François-Marie Domenjoud, Vicaire au Grand-Bornand, se sont donc lancés dans l'entreprise en faisant ériger, sur une parcelle du Clos Bouvard, une Chapelle dédiée à Saint-François de Sales, et surnommée depuis la Chapelle de Létraz.

Le projet, soumis à Monseigneur Rey, alors évêque d'Annecy, fut agréé le 26 décembre 1836, sous réserve que "cette chapelle demeure privée, qu'on n'y assiste pas, valablement, à la messe le dimanche et que la chapelle reste fermée le dimanche de 9 heures jusqu'à après les Vêpres de la Paroisse". La construction, achevée en octobre 1837, fut bénie le 8 novembre 1837 par Monseigneur Rey. Les frais de construction, l'achat d'une cloche, d'un calice, des chandeliers, des ornements et linges pour la célébration de la messe s'élevèrent pour chacun des fondateurs à 852 livres soit un total de 5112 F.

Impossible aujourd'hui de dire combien de messes ont été célébrées dans cette chapelle depuis 1837, car, outre les messes de fondation, il faut compter tous les offices célébrés par les prêtres des villages de Chugnet et de Létraz, de passage dans leur famille, en congés ou malades. Sans oublier le premier jour des Rogations réservé à la chapelle et les prières et chapelets du soir tout au



La chapelle de Létraz

long du mois de mai... Et, pourtant, la chapelle de Létraz n'a pas toujours reçu que des hôtes bien intentionnés. Chacun dans le village se souvient de l'été 83, lorsque des visiteurs indéliçats ont forcé l'entrée de la Chapelle pour dérober son "trésor" - pourtant sans grande valeur commerciale - un tableau représentant Saint François de Sales, en mission dans le Chablais et dominant le lac Léman, et une statue de la Vierge en bois sculpté doré à l'or fin, et réalisée par une artiste chambérienne.

Aussitôt, les habitants des hameaux voisins se sont mis au travail pour ne pas laisser définitivement leur chapelle sans ornement. Les enfants ont exécuté une fresque représentant le hameau et la chapelle, alors que les adultes réalisaient des sous-verres à la peinture et au fusain. Quant à la pièce maîtresse de ce nouveau décor, une superbe vierge

(depuis 1863), la propriété se morcelant quelque peu au fil des ans et donc des héritages. Il a été racheté en 2000 par la commune de Sevrier qui, après quelques travaux, utilise le bâtiment et le parc à des fins culturelles (expositions, etc.).



Le puits du Prieuré

Culture et patrimoine

en noyer massif, sculptée par Henri Perrot habitant du village de Létraz, elle veille en bonne place sur l'autel de pierre... »

Florence Gruffaz. (Extrait des « Liens des Bords du Lac » mars 1996)

La chapelle de Létraz est intégrée au domaine communal selon la procédure dite des « Biens présumés vacants sans maître » (Délibération du Conseil municipal du 20 décembre 2007 et arrêté du Maire du 22 décembre 2007). La commune souhaite, après quelques travaux, en faire un lieu significatif du patrimoine sevriolain.



Intérieur de la chapelle de Létraz

Le Clos Berthet

En bordure de la RD1508, à la hauteur du hameau des Choseaux, un magnifique parc boisé coiffe une colline dont les pentes se terminent en pré en bordure du lac. Au sein de cette verdure se dissimule une imposante maison bourgeoise : c'est le « Clos Berthet ».

Le Clos Berthet figurait sur la liste des plus belles propriétés de Sevrier. A l'origine la totalité du domaine, y compris le terrain au bord du lac sur lequel sont bâties les villas Roche, Binet...

appartenait à une famille annécienne du nom de Fernex. La construction la plus ancienne (1775) était en fait le bâtiment agricole de la propriété. Ce bâtiment fut par la suite aménagé en 1936 en maison d'habitation dénommée « La Grange ». A cette époque le versant sud-est de la colline était planté de vignes et un document très ancien atteste qu'un des Fernex vendait du vin à Saint-Jorioz.

Dominant cette propriété, une élégante

construction dite « Le Château » a été édifée en 1802 par l'avocat Hippolyte François Fernex et achevée par son fils Joseph vers 1828. Cette construction présente une belle façade classique particulièrement caractéristique de cette époque et reste un des rares témoins de l'architecture du début du XIX^e siècle. La résidence de l'avocat Fernex témoignait d'un goût assez raffiné.

Par un legs, le Clos Berthet devint propriété de l'Université de Paris en 1948.

En avril 1980, l'Université de Paris informe la municipalité de Sevrier de son intention de vendre « le Clos Berthet ». La municipalité confirme sa ferme intention d'acquérir l'ensemble mais cherche une solution de financement supportable par la commune et c'est en définitive le Conservatoire du littoral qui, en février 1982, fera l'acquisition du Clos Berthet.

En contrepartie, la Commune aura par convention, la gestion, l'entretien et la surveillance des terrains et du bâti, ceux-ci devant être affectés obligatoirement à un usage de caractère public.



Le Clos Berthet vu de la RD1508

Social

Plan grand froid et solidarité

Un certain nombre de précautions et recommandations doivent être transmises aux personnes âgées pour les protéger du grand froid.

Ces dernières se défendent moins bien contre le froid que le reste de la population, elles ont du mal à s'adapter aux changements de température et la diminution de leur masse musculaire, isolant thermique naturel, entraîne chez celles-ci une plus grande sensibilité au froid. La période hivernale est propice à la transmission des virus tels que la grippe, les bronchiolites, et les gastro-entérites. Afin de stopper la contagion, des gestes simples à adopter quotidiennement suffisent : se laver les mains, éviter les contacts rapprochés avec des personnes malades, se couvrir la bouche avec un mouchoir ou le coude quand on tousse ou éternue. Il est important aussi de rappeler aux personnes âgées de s'hydrater régulièrement.

L'isolement et les problèmes de santé ont tendance à pousser ces personnes à ne plus sortir de chez elles, et à recevoir moins de visites en raison de la chute des températures. Il est donc nécessaire de s'inquiéter de la santé des personnes âgées de notre voisinage. N'hésitez pas à les appeler ou à leur rendre visite et à signaler en mairie les personnes qui vous paraîtraient en danger.

En cas de chute de neige, pour faciliter l'accessibilité au domicile des personnes fragilisées, pensez également à déneiger leurs voies d'accès ; le facteur est un des liens indispensables du maintien à domicile et son passage rythme souvent leur quotidien. Nous vous rappelons qu'il existe des entreprises privées prêtes à accomplir cette tâche.

Et si vous êtes âgé ou handicapé et si vous vivez seul, pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à votre famille ou à votre voisinage !



Portage de livres

Depuis le mois de septembre 2010, un nouveau service destiné aux personnes âgées, isolées ou dépendantes a été créé. Il s'agit de leur apporter des livres ou des magazines de la bibliothèque choisis parmi une liste établie par l'association des familles rurales. Cette liste est disponible à la mairie. Les membres du CCAS de la mairie s'occuperont de leur faire parvenir à domicile les livres de leur choix.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Sylvie DUPANLOUP à la mairie au 04 50 19 01 11.

Repas des anciens

Le dimanche 17 octobre 2010 s'est tenu le repas des anciens organisé par les membres du CCAS et du Conseil Municipal.

220 personnes ont été accueillies par les élus et l'orchestre d'harmonie « L'Echo de Chantemerle ».

Les élèves du lycée professionnel de Sevrier ont servi le repas préparé par la maison Pauvert. Ce fut une journée réussie qui, comme chaque année, a été appréciée de tous.



Le repas des anciens 17 octobre 2010



le repas des anciens servi par les élèves du Lycée Professionnel Rural Privé Les Roselières

Vie scolaire

L'école Henri Gour à l'heure burkinabé



Depuis 8 ans, les enseignants conduisent un travail pédagogique avec une école africaine de Doumam, cité du Nord-Est du Burkina Faso. Sous l'égide de l'association Éducation et Partage de Cran-Gevrier, l'école réalise des animations dont le but est le financement d'activités tournant autour de la rénovation de l'école de Doumam : aide à la scolarisation d'enfants, construction d'une BCD, travaux d'amélioration de la cantine, etc.... Cette année, les enseignants ont eu l'honneur de recevoir un jeune collègue burkinabé en formation en France : Amadou Cissé. Invité durant trois semaines en France

par l'association Éducation et Partage, chère au Président François Bonaventure, cet instituteur est venu découvrir l'enseignement français, et notamment les méthodes d'apprentissage et les outils pédagogiques utilisés dans nos écoles. Sevrier a pu vivre durant quatre jours une bien belle expérience de rencontres, d'échanges, de formation dans les deux sens : travail sur le conte européen et africain, géographie, et surtout d'échanges sur le quotidien des écoliers de Doumam. Pour clore cette visite riche à plus d'un titre, une sympathique réception en mairie, a réuni, autour d'Amadou Cissé, enseignants

de l'école sevriolaine, élus municipaux, responsables des parents d'élèves et responsables de l'association Échange et Partage. L'occasion pour le maire, Jacques Rey de montrer sa parfaite connaissance de cet État et de ses particularismes : « Ces échanges scolaires démontrent tout l'intérêt que l'on souhaite apporter à ce projet basé sur des notions philosophiques ô combien importantes : droit à la différence, respect des peuples dans leur diversité et dans leur originalité ». Pour François Bonaventure qui soulignait la complémentarité entre Cran-Gevrier, Sevrier et Doumam : « il ne faudrait citer qu'un chiffre percutant : quand l'école de Sevrier, par ses initiatives, offre à Doumam, l'aide de 2009, soit un peu plus de 500€, c'est l'équivalent d'une année des frais de scolarité d'un enfant ! » Amadou Cissé s'est montré très ému par cette réception, préférant garder pour son retour, les images fortes de son séjour : une vraie et sincère amitié tissée durant ces visites aux écoles, visites qui devraient apporter d'autres projets pédagogiques enrichissants.

Une virade scolaire à l'école de Sevrier

L'association saint-jorienne, Muco-Sport-Espoir, représentée par son Président Gérard Bernier a proposé aux enseignants des écoles de Sevrier, de Saint-Jorioz, du collège Jean Monnet, et du lycée « les Roselières » de Sevrier d'organiser une virade. Durant une semaine, les animateurs de l'association et les enseignants des différentes structures ont donc établi un ensemble de manifestations pour sensibiliser les enfants à cette maladie encore de nos jours intraitable qu'est la mucoviscidose. Les objectifs de cette virade : donner des éléments d'information sur cette maladie, sensibiliser les enfants à l'évolution des malades et à l'amélioration de leur condition de vie par la pratique du sport, donc par l'ouverture des structures sportives aux enfants malades, d'où, pour les enfants « sains » l'accueil de ces sportifs aux performances amoindries par leur maladie.

Cette notion d'accueil et d'insertion des enfants « différents » s'inscrit dans un projet pédagogique fort, développé à travers d'autres actions : droit à la différence, respect des autres, autre regard envers le monde du handicap, intégration par le sport, etc. Durant une semaine, les animateurs de l'association MSE (Gérard Bernier, Nadine Coradi, Line Wiczoreck) ont rencontré les classes et présenté des outils adaptés : films... et surtout répondu aux très nombreuses questions des enfants très passionnés. Cette virade scolaire devait se terminer par un rassemblement de tous les scolaires (près de 500 participants) au stade de football de Saint-Jorioz pour une course. Cette épreuve sportive de masse, véritable soutien aux malades s'est déroulée sous un déluge d'eau, ce qui n'a pas freiné les ardeurs de nos apprentis champions qui avaient saisi l'importance de leurs



efforts. « Quand on court pour envoyer un message fort aux autorités de la recherche médicale, pour nos copains touchés par la maladie, ce n'est pas une pluie, même diluvienne, qui pourra nous arrêter. D'autant plus que le fruit de nos collectes et de nos tirelires qui se montait à 700 € venait concrétiser notre engagement pour cette première virade scolaire du secteur. »



École élémentaire

Enseignants, parents et élus ont espéré jusqu'au bout la réouverture de la 8^{ème} classe de l'école élémentaire, classe supprimée en juin ; l'effectif de rentrée ne l'a pas permise.

L'école élémentaire compte donc cette année 7 classes pour 185 élèves. Cependant, l'effectif en hausse de l'école maternelle (118 élèves) permet d'envisager l'avenir avec optimisme !

La garderie périscolaire connaît une fréquentation plus importante que l'an dernier : 30 élèves de maternelle sont inscrits et autant en primaire.

Le restaurant scolaire fait aussi le plein avec 210 repas servis chaque jour.

L'accueil minimum instauré en cas de grève des enseignants a fonctionné à plusieurs reprises en recevant entre 30 et 55 élèves.

La garderie périscolaire et la restauration ont fonctionné normalement grâce à la disponibilité d'agents municipaux, de personnes volontaires et d'élus.

Les activités intergénérationnelles

ont été mises en place le vendredi entre 11h30 et 13h30 de la Toussaint à Noël, ont repris à la grande joie de tous, « encadrants » bénévoles et enfants de l'école élémentaire.



Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

En collectivité

La crèche municipale multi-accueil « CALINO »

Structure de 26 places jour encadrée par une directrice, une infirmière, une éducatrice de jeunes enfants, trois auxiliaires puéricultrices, un CAP petite enfance et un adjoint technique.

La crèche assure pendant la journée un accueil collectif, régulier et occasionnel, d'enfant de 2 mois ½ à 4 ans.

► Démarches :

Prendre contact avec la directrice de la crèche au 04 50 52 41 65.

Chez une assistante maternelle

Tous les jeunes parents sont le plus souvent confrontés à un problème, celui de trouver une solution de garde satisfaisante pour ses enfants. Certains choisissent le plus souvent les baby-sitters, et d'autres préfèrent plutôt une solution beaucoup plus professionnelle et de qualité en ayant recours à une assistante maternelle. Pour constater la différence, voici quelques détails sur le métier d'assistante maternelle.

Une profession agréementée par le

Conseil Général

En effet, les assistantes maternelles doivent obligatoirement obtenir un agrément du Conseil Général. Cela reste dans le cadre de la professionnalisation du métier, qui doit désormais dépasser le simple transfert du rôle de la mère sur des enfants. Mais c'est également pour favoriser l'épanouissement des enfants dans leurs jeunes âges que cette professionnalisation et cet agrément ont été mis en œuvre. En effet, il ne faut pas négliger ces moments d'éveil et de découverte, mais aussi ces moments de premiers échanges par lesquels l'enfant traverse son jeune âge. Concernant l'agrément, c'est une garantie pour les parents d'une garde de qualité. En effet, l'agrément est obtenu sous certaines conditions, fixées par le décret n° 92-1051, dont voici les points principaux :

L'assistante maternelle doit satisfaire à un examen médical qui déterminera si son état de santé lui permet d'accueillir des enfants et des mineurs sans problème. Une enquête sera aussi entreprise à son domicile pour vérifier le respect des règles d'hygiène, l'aptitude à



participer à l'épanouissement, mais aussi à l'éveil intellectuel et affectif des enfants. L'assistante maternelle doit également disposer d'une assurance responsabilité civile, pour pouvoir accueillir des enfants à domicile. Et enfin, l'assistante maternelle doit suivre une formation, pour favoriser la qualité d'accueil proposé.

De plus, employer une assistante maternelle peut faire bénéficier les parents de l'AFEAMA (Aide à la Famille pour l'Emploi d'une Assistante Maternelle), qui consiste en des aides financières et une réduction fiscale, ce qui est particulièrement avantageux pour les parents.

Jumelages

Jumelage Le Guilvinec-Sevrier

L'événement majeur de cette année 2010 aura été sans aucun doute le baptême de la cloche « Hélène-Jacques » du prénom de ses deux parrains et maires de nos deux communes respectives. Une délégation d'élus et membres du comité de jumelage conduite par notre maire s'est donc rendue en pays bigouden afin d'assister par une chaude (mais oui!) et radieuse journée, à cette belle et émouvante cérémonie, célébrée le 11 juillet lors du Pardon annuel de St Tremeur par Monseigneur Le Vert, évêque de Quimper, et partagée par une foule de plus de 600 personnes. Cette belle cloche, fondue à Sevrier par l'entreprise Paccard, bien installée dans le clocher de la très charmante chapelle St Tremeur bientôt entièrement restaurée, sonne désormais la belle amitié

entre Le Guilvinec et Sevrier.

À la Fête du Bidoyon des Amis du Terroir, le stand du jumelage était présent et, comme les années précédentes, a remporté un grand succès avec sa vente et dégustation d'huîtres, conserves de poissons, crêpes mais aussi avec les délicieuses rillettes de maquereaux « maison » fabriquées au Guilvinec par Mado et Lucie et offertes gracieusement aux visiteurs du stand.

Pour clore cette année 2010, le Comité convie tous ses adhérents à une soirée « Paëlla » le 26 novembre au lycée des Roselières avant de repartir de plus belle dans la préparation de la soirée celtique du 2 avril prochain, l'accueil de nos amis guilvinistes début février et le projet de voyage en Pays bigouden fin septembre 2011.



Comité de jumelage Sevrier Schluchsee

Connaissez-vous les *Riesenhühlgeister*, *Schluchseegunki* et *Bollimänkel*? Certainement pas, tellement il est déjà difficile de prononcer leurs noms. Et pourtant, ils font partie des personnages caractéristiques de la période du carnaval de

notre commune jumelle Schluchsee en Haute Forêt Noire, à tout juste 400 km d'ici.

En février de cette année une quarantaine de Sevriolains, dont plusieurs enfants, se sont rendus en Forêt Noire pour connaître les festivités, assez étranges, mais joyeuses du Carnaval.

Dans plusieurs villages nous avons pu assister aux processions du lundi précédant Mardi Gras et les 3 associations de carnaval de Schluchsee nous ont charmés de leurs rires, leurs chants et leur capacité à faire la fête. Même le Maire de Schluchsee en fait partie, et pendant les 3 jours les plus denses du Carnaval, il est dessaisi de ses pouvoirs au profit des personnages aux vêtements et masques étranges.

Pour la première fois, cet été nous avons organisé devant le Prieuré un authentique *Biergarten* (restauration en plein air avec bière et saucisses en abondance), qui, malgré le mauvais temps a été un bon succès, au point qu'il deviendra probablement un des rendez-vous sevriolains incontournables.

La Fête du Bidoyon, début octobre, a été l'occasion de recevoir en retour 25 habitants de Schluchsee qui nous ont apporté et fait goûter la charcuterie et la bière réputées de leur région. C'était une autre occasion de faire la fête avec eux, d'échanger et de renforcer les liens entre les deux communes.

Le premier week-end de décembre verra partir un car avec une cinquantaine de Sevriolains se rendre à nouveau à Schluchsee en passant par la ville de Constance et son marché de Noël réputé, puis au retour par Mulhouse et son Musée du Chemin de Fer. Parmi les projets du début de l'année prochaine il convient de citer un nouveau déplacement au Carnaval (du 8 au 10 mars 2011) et celui de la chorale paroissiale qui est invitée à la fête du jubilé des 25 années d'existence de son homologue de Schluchsee les 28 et 29 mai 2011.

Tous ces contacts se passent dans la bonne humeur et sans que l'on soit obligé de maîtriser la langue du partenaire (il est par contre possible, à Sevrier, de s'y initier), car les cœurs parlent tout autant, voire mieux.



Manifestations

5^{ème} édition des Jeux Intervillages

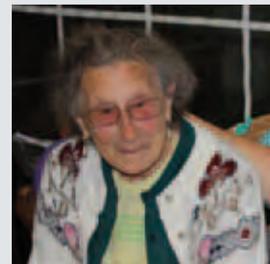


Cette 5^{ème} édition des Jeux Intervillages de la Communauté de Communes de la Rive Gauche du Lac d'Annecy (CCRGLA), organisée par SEVRIER EN FÊTE, s'est déroulée à SEVRIER-PLAGE le 5 septembre 2010 dans la joie et la bonne humeur. La victoire revient cette année à l'équipe de Duingt (maillots jaunes), les équipes de Leschaux, Sevrier, La Chapelle Saint Maurice et Saint Jorioz ont fait preuve d'une belle combativité. Une réussite à renouveler l'année prochaine. Rendez-vous à La-Chapelle-Saint-Maurice pour les premiers jeux intervillages d'hiver !



100 ans et toujours jeune !

Le 30 juillet, Mme Juliette VANVOLSEN fêtait son centième anniversaire au Camping « Au Cœur du Lac ». Née le jour de la Sainte Juliette de l'année 1910 en Belgique, notre vacancière fidèle depuis 15 ans, s'est vu offrir une fête digne de sa jeunesse d'esprit.



Tous les campeurs se sont unis pour honorer cet anniversaire exceptionnel. Les plus jeunes ont décoré le chapiteau et préparé un spectacle en toute convivialité. 200 personnes de différentes nationalités se sont retrouvées pour une soirée inoubliable. Mme VANVOLSEN a su gagner l'amitié de tous dans le camping et suscite une certaine admiration en dormant tous les étés sur un simple matelas pneumatique sous la tente. Nous lui souhaitons de passer un bon hiver afin de pouvoir la retrouver dès l'été prochain : elle a déjà réservé ses vacances.

Manifestations

Fête des associations - 4 septembre 2010



Fête du Bidoyon - 10 octobre 2010



**Cérémonie intercommunale
du 11 Novembre 2010**



Le Lac en partage - 24 octobre 2010



Planète Mômes 2010



Le 9^{ème} salon Planète Mômes, placé cette année sur le thème du cirque, se tenait samedi 20 et dimanche 21 novembre 2010 au Complexe d'Animation de Sevrier. Ce salon dont le succès s'affirme d'année en année a fait la joie des grands et l'émerveillement des petits. Nous attendons avec plaisir la prochaine édition de Planète Mômes 2011 pour son 10^{ème} anniversaire. Organisation : SEVRIER EN FÊTE.



Résultats du concours intercommunal 2010 des maisons fleuries

MAISON AVEC JARDIN

28 participants

- 1^{er} prix : M. & Mme Marie-Thérèse LANAUD (St Eustache)
 2^e prix : M. & Mme. Serge DUSSAND (St Jorioz)
 3^e prix : M. & Mme Jean BASTARD (St Jorioz)

MAISON SANS JARDIN

14 participants

- 1^{er} prix : M. René MERMAZ (ENTREVERNES)
 2^e prix : M. Robert MERMET (Duingt)
 3^e prix : M. & Mme. André MERMAZ (Entrevernes)

BALCON D'IMMEUBLE

11 participants

- 1^{er} prix : M. & Mme. MERMAZ Bernard (Duingt)
 2^e prix : M. & Mme. Bernard NICOLLIER (Duingt)
 3^e prix : Mme. Marie-Jo LEGRAND (Duingt)

COMMERCE ET RESTAURANT

5 participants

- Grand prix d'honneur : RESTAURANT LAPERRIERE (La Chapelle St Maurice)
 1^{er} prix : LA BARATTE (Leschaux)

HÔTEL

4 participants

- Hors Concours : Le ROSELET (Duingt)
 1^{er} prix : RIAANT PORT (Sevrier)

FLEURISSEMENT SUR VOIE PUBLIQUE

4 participants

- 1^{er} prix : M. & Mme. Pierre MUGNIER POLLET (St EUSTACHE)

CAMPING

3 participants

- Grand prix d'honneur : SOLITAIRE DU LAC (Saint Jorioz)
 1^{er} prix : LE PANORAMIQUE (Sevrier)

Infos mairie

Réglementation et obligations en matière de déneigement. Arrêté municipal sur l'entretien des trottoirs

ARRÊTÉ n° 285/2010

**OBJET : Arrêté permanent
Entretien des trottoirs**

Le Maire de la commune de SEVRIER,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2213-2,
- Vu le Code de la Route,
- Vu le Code Pénal et notamment l'article R.610-5 qui prévoit que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets ou arrêtés sont punis de l'amende prévue par les contraventions de 1^{ère} classe,
- Vu le règlement sanitaire départemental notamment l'article 99,
- Considérant que le déneigement des voies publiques est un moyen efficace d'assurer la sécurité des habitants de la Commune,
- Considérant qu'il appartient aux habitants de concourir, dans l'intérêt de tous, au maintien de la sécurité sur les voies publiques,

ARRÊTÉ

ARTICLE 1.- Dans les temps de neige ou de verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de racler puis balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes, jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et balayage doivent se faire sur un espace de 1,50 m de largeur à partir du mur de façade ou de la clôture. En cas de verglas, il convient de jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant les maisons.

ARTICLE 2.- En temps de gelée, il est interdit de sortir sur la rue les neiges ou les glaces provenant des cours, des jardins, de l'intérieur des propriétés. Il est également interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs et autres lieux de passage des piétons.

ARTICLE 3.- Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivis conformément aux textes en vigueur.

ARTICLE 4.- Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de SAINT-JORIOZ,
- Monsieur le Chef de la Police Municipale de SEVRIER,
- Monsieur le Directeur des Services Techniques de la Ville.

Qui sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SEVRIER, le 29 novembre 2010

LE MAIRE,



Jacques REY



REGINA RENOUVEAU

Le 7 juin 2010, la commission intercommunale de sécurité a émis un avis favorable à l'ouverture au public de la nouvelle clinique psychiatrique Regina.

Cette décision couronne une collaboration fructueuse, durant tout le chantier, entre les services (pompiers, gendarmerie, direction départementale des territoires) le cabinet d'architecture et les bureaux d'études pour trouver des solutions respectueuses des normes de sécurité en vigueur.

La clinique Regina est conçue et organisée de façon à réserver des espaces distincts pour les patients adolescents et pour les adultes.

Une liaison fonctionnelle entre les deux principaux bâtiments était toutefois nécessaire. En proposant une passerelle aérienne, l'architecte a apporté une réponse satisfaisant les deux populations, tout en prenant en compte les remarques formulées par la commission d'urbanisme.

Courant juillet, les patients de l'ancien bâtiment ont rejoint ces nouveaux locaux entièrement rénovés et un service de pédopsychiatrie a ouvert ses portes.

Depuis septembre, un service d'hospitalisation de jour accueille des adultes dans le chalet situé dans l'enceinte du parc.

Les patients disposent ainsi d'une hôtellerie de grand confort, d'espaces lumineux et fonctionnels ouverts sur le lac.

Gageons que cette nouvelle structure renforce la qualité de la prise en charge qu'ils attendent.

Une question demeure : que va devenir l'ancien bâtiment de Regina ?

Rien n'est encore décidé. Différentes options sont à l'étude, mais il semblerait que le projet qui consistait à utiliser la volumétrie du bâtiment pour en faire des appartements ne soit plus d'actualité.



Liste des associations

ADAMA

(Association Des Assistantes Maternelles Agréées)
Cécile TOEROEK
34 allée des Cyclamens
74320 SEVRIER
04 50 19 07 78
adama.vpweb.fr
adama74@neuf.fr

A.D.M.R.

(Aide à Domicile en Milieu Rural)
Suzanne DOMENJOUR
65 route de la Chapelle
74320 SEVRIER
04 50 52 43 93
04 50 19 08 67
www.admr.org
info.sevrier.fede74@admr.org

L'AIR DU TEMPS

(ensemble vocal pour enfants)
Géraldine EXERTIER
19 rue du Lavoir - Avregny
74350 ALLONZIER-LA-CAILLE
06 16 17 06 17

AMICALE PHILATÉLIQUE

Jean-Jacques RICHARD
341 Ancienne rte d'Annecy
74320 SEVRIER

AMIS DU SEMNOZ

(chasse)
Daniel NOVELLI
185 promenade des Borenges
74320 SEVRIER
04 50 52 44 07

LES AMIS DU TERROIR

Simon RIPPOZ
81 route de Cessenaz
74320 SEVRIER
04 50 52 66 94
www.lesamisduterroir-sevrier.com
leterroir@gmail.com

A.S.A.P.

(Association Sevriolaine d'Aide et de Partage)
Alain-Christophe TIBERGHEN
111 chemin du Lanfonnet
74320 SEVRIER
04 50 52 64 71
www.asap-sevrier.fr
act74@orange.fr

ASSOCIATION DES ANCIENS D'AFN DE LA RIVE GAUCHE DU LAC

Maurice METRAL
1192 Ancienne rte d'Annecy
74320 SEVRIER
04 50 52 43 66

ASSOCIATION DES ÉLÈVES DU LYCÉE DE SEVRIER

Manele FAZAI
Lycée Professionnel Rural Privé
3260 route d'Albertville
74320 SEVRIER
04 50 52 42 58

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Valérie BONNEFOY-VERNAY
165 chemin de la Scierie
74320 SEVRIER
06 85 21 97 06

ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE SEVRIER

Claude HIBERTY
9 rue Jean Mermoz
74940 ANNECY-LE-VIEUX
06 45 54 67 54
web.me.com dlauzy.A.P.S_Sevrier
c.hiberty@wanadoo.fr

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS DE SEVRIER

Jean-François DOMENJOUR
65 route de la Chapelle
74320 SEVRIER
04 50 52 43 93

ASSOCIATION LAC D'ANNECY ENVIRONNEMENT

Alain MOYSAN
BP 11 - 74320 SEVRIER
04 50 44 32 12
assolae.free.fr
assolae@free.fr

ASSOCIATION DU LAKE PUB 74 (ALP74)

Patrick BLANCHET
160 chemin de la Scierie
ZAE les Fontanettes
74320 SEVRIER
04 50 52 34 28
www.klubasso.fr alp74

AVIRON DE SEVRIER RIVE GAUCHE

Roger LAVY
429 route des Mongets
BP 30
74320 SEVRIER
04 50 52 61 77
www.aviron-sevrier.org
contact@aviron-sevrier.org

BOUFFÉES D'AIR

(maladie d'Alzheimer)
Isabelle PAYEN
111 clos Domenjoud
74320 SEVRIER
04 50 19 09 79
04 50 77 95 41

CANOE KAYAK CLUB

Jean-Baptiste LALECHERE
160 route du Port
74320 SEVRIER
04 50 52 40 04
www.kayak-sevrier.com
club@kayak-sevrier.com

LA CAVALE

Lydie L'HUILLIER
695 ch. des Communaux
74320 SEVRIER
04 50 52 64 21
www.lacavale74.fr
contact@lacavale74.fr

CERCLE DE VOILE

Vincent RIBARD
134 route du Port
74320 SEVRIER
04 50 52 40 04
www.cvsevrier.com
club@cvsevrier.com

CLUB LE REGAIN

(retraités)
Denise CHAMBON
221 chemin de la Reice
74320 SEVRIER
04 50 52 46 90

CLUB OMNISPORTS GYMNASTIQUE

Liliane DUCRUET
35 allée des Mirabelles
74320 SEVRIER
04 50 52 45 66
www.club-omnisports-sevrier.fr
ducruet.lily@orange.fr

COMITÉ DE JUMELAGE SCHLUCHSEE

Fabrice POUPON
114 imp. des Charmettes
74320 SEVRIER
04 50 52 47 55

COMITÉ DE JUMELAGE SEVRIER - LE GUILVINEC

Marie-Françoise LAGACHE
160 chemin des Boubioz
74320 SEVRIER
04 50 52 44 08

LA COULÉE DOUCE

Club de plongée
Christian PERRIERE
1518, route d'Albertville
74320 SEVRIER
06 07 09 46 05
04 50 52 49 20
www.couleedouce.fr
contact@couleedouce.fr

L'ECHO DECHANTEMERLE

Jacques BRECHET
10 rue de la Pérolière
74960 CRAN-GEVRIER
04 50 57 65 36
musique.sevrier.free.fr
musique.sevrier@free.fr

L'ECHO DE NOS MONTAGNES

Paul GRUFFAZ
361 route des Choseaux
74320 SEVRIER
04 50 52 63 72

ÉCOMUSÉE DU LAC D'ANNECY

Paul GRUFFAZ
361 route des Choseaux
74320 SEVRIER
04 50 52 63 72
04 50 52 41 05
ecomusee-savoie.com
ecomusee-lacannecy@orange.fr

FAMILLES RURALES

Nathalie CORIOU
2000 route d'Albertville
74320 SEVRIER
04 50 52 68 8

GROUPEMENT D'INTÉRÊT CYNÉGÉTIQUE DU SEMNOZ

José SOS-MONTALBO
Les Nants
74320 LESCHAUX
04 50 32 01 33

KITESURFERS CENTER

Igor LÉCOMTE
610 route de Piron
74320 SEVRIER

ASSOCIATION SPORTIVE DU LAC BLEU

Jean-Claude REY
4074 route d'Albertville
74320 SEVRIER
04 50 68 52 79
06 16 87 45 79
aslacbleu.footeo.com

LA 59 SEVRIOLAINE

Joseph VERGAIN
1139 route d'Albertville
74320 SEVRIER
04 50 52 40 09

LES AMIS DE 1942

Bernadette BONNET
54 ch. de Chantemerle
74320 SEVRIER



Liste des associations

LES DAHUTS DU LAC

(Floorball)
Jean-François DESBILLES
264 Anc. rte d'Annecy
74320 SEVRIER
04 50 19 08 99
06 27 01 03 55
www.dahutsdulac.org
famille.desbilles@wanadoo.fr

LYCÉE PROFESSIONNEL RURAL PRIVÉ

Jacques ROBERT
145 imp. des Charmettes
74320 SEVRIER
04 50 52 46 74
04 50 52 42 58

MAIA LIN

(Relaxation énergétique chinoise)
Fabrice BOULISSET
3443 route de la Magne
74410 SAINT-JORIOZ
04 50 32 67 33
06 82 97 66 55
maialin.fr
zabethboulisset@yahoo.fr

O.C.C.E.

(école maternelle)
Geneviève PREVOT
Groupe Scolaire Henri Gour
74320 SEVRIER
04 50 19 01 27

OFFICE DE TOURISME DE LA RIVE GAUCHE DU LAC D'ANNECY

Claude JACOB
Maison Vagnard Pl. de la Mairie
74410 SAINT-JORIOZ
04 50 52 40 56
www.visit-lacannecy.fr
info@visit-lacannecy.fr

PACTE D'AMITIÉ SEVRIER-LAC BEAUPORT-LE GRAND BORNAND

Dominique TALIN
Mairie de Sevrier - BP 1
74320 SEVRIER
04 50 19 01 10

PIPE CLUB DU LAC D'ANNECY

Pierre LAMBERT
Chez M. Michel BARBIER
213 ch. de Chantemerle
BP 32
74320 SEVRIER
04 50 52 44 16

PORTER SON ENFANT

Murielle FAVRE
2000 route d'Albertville
74320 SEVRIER
04 50 19 03 06

LES RANDONNÉES SAVOYARDES

Xavier BLANC
La Planche
50 chemin de la Reice
74320 SEVRIER
04 50 52 62 39
www.cdrp74.fr vie rando-sa-
voy.html
randosavoy@neuf.fr

REV'2000

Albert PINSAULT
96 ch. de la Laudaline
74320 SEVRIER
04 50 52 67 44 rev.2000.
free.fr
vapillon@wanadoo.fr

ROLLING BALLS CLUB SEVRIER

Bernard ANSELMIER
Bowling de Sevrier - 3563
route d'Albertville
74320 SEVRIER
04 50 52 43 49
bowlingdesevrier@wanadoo.fr

SEVRIER BOWLING CLUB

M. BERTHOMIERE
156 rte de Cons Sainte-
Colombe
74210 FAVERGES
06 14 33 93 83
04 50 66 52 28
sevrier.bc.pagesperso-orange.fr
sevrier.bc@wanadoo.fr

SEVRIER EN FÊTE

(comité des fêtes)
Nathalie PALLAS
Mairie de SEVRIER - BP 1
74320 SEVRIER
04 50 60 29 91
sevrier-en-fete.com
contact@sevrier-en-fete.com

S.L.P.

(Sevrier Loisirs Pêche)
Guy FAVRE
1386 route de la Magne
74410 SAINT-JORIOZ

SKI CLUB COMPÉTITION

Alain GOUSSIN
436 route de la Tuilerie
74410 SAINT-JORIOZ
04 50 52 81 17
www.skiclubsevrier.com

SKICOOL

(Ski Loisirs Sevrier)
Emmanuelle ANCEL-BERGER
366 route des Prés Viviers
74410 DUINGT
06 80 52 57 19
06 12 90 88 80
www.skicool.net
skicool@wanadoo.fr

SKI NAUTIQUE CLUB SEVRIER ANNECY

Mikaël SERRATRICE
245 promenade des Borenges
74320 SEVRIER
06 84 78 12 89
www.annecyskinautique.com
contact@annecyskinautique.com

SOLIDARITÉ BOLIVIE

(humanitaire)
Sophie PATRON
La Bernarde - 1080 rte de
Talloires
74210 DOUSSARD
www.solidaritebolivie.net
vapillon@wanadoo.fr

TAPAGE NOCTURNE

(théâtre)
Nathalie GERIN
Ravière en Bas
74540 CHAINAZ LES FRASSES
04 50 52 59 43
06 82 88 30 44

TENNIS CLUB DE SEVRIER

Jean-Luc WOLFHUGEL
BP 3
74320 SEVRIER
04 50 52 64 60
04 50 52 48 58

TENNIS DE TABLE

André MARQUET
64 chemin des Ecluses
74320 SEVRIER
04 50 52 62 71

UNION CLUB BASKET

Christine GINESTET
Chemin de la Scierie
74410 SAINT-JORIOZ
06 83 88 91 84

UN JOUR, UN MOMENT

(chorale)
Jean DUMETZ
330 route de Cessenaz
74320 SEVRIER
04 50 52 41 43
annickdumetz@hotmail.com

U.S.E.P. « LA ROSELIÈRE »

(école élémentaire)
Daniel SEYTEUR
Groupe Scolaire Henri Gour
74320
SEVRIER
04 50 19 01 26

CRIC SEVRIER

(Club de Rapprochement Infor-
matique Convivial)
Maurice SAVIN
2891 rte d'Albertville
74320 SEVRIER
04 50 52 42 87

LES HABITANTS DE CESSENAZ

Marius REY
427 route d'Epagny
74320 SEVRIER

SOS AMITIÉ

Un mal, des mots

**VOUS AVEZ DES QUALITÉS
D'ÉCOUTE ?**

- Le sens de l'engagement et des responsabilités.
- Vous êtes prêt à dégager du temps et vous rendre disponible pour le consacrer à une activité bénévole.
- Vous êtes tenté(e) de rejoindre une association dont l'action est sérieuse et reconnue.

Alors, n'hésitez plus !

L'association a besoin de vous et vous permet, après une formation adaptée, de vous sentir un acteur important de la vie associative.

Prenez contact avec **SOS AMITIÉ** au 04 50 27 70 70 ou écrivez à

SOS AMITIÉ BP 60
74012 Annecy

Numéros utiles

MAIRIE DE SEVRIER

2000 route d'Albertville
74320 SEVRIER
Tél. 04 50 19 01 10

SERVICES TECHNIQUES

04 50 19 07 87

Horaires de la Mairie :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de
13h30 à 17h30

Le samedi de 8h à 12h uniquement
pour le service population, état civil

SANTÉ

Pompiers: 18

S.M.U.R.: 15

Centre antipoison
04 72 11 69 11

Docteur CEGARRA
04 50 52 62 89

Docteurs CHATILLON et MARTIN
04 50 33 34 60

Dentiste Christiane HALIMI
04 50 52 63 14

Infirmières
COPPIER, MILLET-CHARVIN, MICHAUD
04 50 52 60 78

Infirmières
CHAUFFARD MARTIN-KERLOCH,
BOUVIER
04 50 52 63 69

Infirmière
Isabelle CARTON
04 50 52 49 52

Kinésithérapeute
Karine PERROT
04 50 52 44 94

Kinésithérapeute
Antoine TAUZIES
04 50 52 69 93

Orthophoniste
Myriane DUC
04 50 52 65 27

Orthophoniste
Isabelle MERMAZ BARAN
09 64 06 15 55

Orthophoniste
Florence MACHADO
04 50 01 10 07

Pharmacie BRILLANT
04 50 52 43 40

Service de Soins Infirmiers à Domicile
(S.S.I.A.D.) Tour du Lac
04 50 44 83 25

Service Auxiliaires de Vie (S.A.U.V.)
04 50 67 66 63

Aide à Domicile en Milieu Rural
(A.D.M.R.)
04 50 19 08 67

SERVICES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

École maternelle
04 50 19 01 27

Garderie périscolaire maternelle
04 50 19 01 27

École élémentaire
04 50 19 01 26

Garderie périscolaire élémentaire
04 50 52 68 23

Crèche halte-garderie
04 50 52 41 65

Collège de Saint-Jorioz « Jean Monnet »
04 50 68 53 33

Lycée Professionnel Rural Privé « les
Roselières »
04 50 52 42 58

SERVICES PUBLICS

Allô service public (la première réponse
à vos questions administratives)
3939

Police: 17

Police Municipale
04 50 19 01 22

Gendarmerie de Saint-Jorioz
04 50 68 52 83

Communauté de Communes de la Rive
Gauche du Lac d'Annecy (ramassage
des ordures ménagères, transport
scolaire ...)
04 50 68 54 43

Office de Tourisme de la Rive Gauche
du Lac d'Annecy
04 50 52 40 56

La Poste
04 50 52 40 02

France Télécom: 1014

Service de l'Eau (Urgence)

En journée:
04 50 33 89 39
A partir de 17h:
04 50 33 89 89

ERDF
04 50 65 36 65

ERDF Dépannage
0810 10 33 30 74

G.D.F.
04 50 67 74 77

G.D.F. Dépannage
0810 433 074

Caisse Primaire d'Assurance Maladie
3646

Caisse d'Allocations
Familiales de Haute-Savoie
0810 25 74 10

Trésorerie de Seynod
04 50 69 39 69

Centre des Impôts de Seynod
04 50 69 81 20

Pôle Emploi (ANPE-ASSEDIC)
3949

Mission Locale des Jeunes
04 50 51 39 22

DIVERS

Taxi

M. GODART
06 62 43 74 74

M. JANUEL
06 32 48 32 45

Mme GODART
06 82 96 79 03

Etablissements Soins

Clinique Régina
1650 ancienne route Annecy
74320 Sevrier
0826 960 460

Centre hospitalier
1 av. de l'Hôpital Metz-Tessy
BP 9074

74374 Pringy Cedex
04 50 63 63 63

Clinique générale
4 chemin de la Tour la Reine
74000 Annecy
08 26 30 74 74

État civil

Naissances*

Décembre

- 20 - VIGNAL Ambre, Marie, Irène
31 - DAFNIET Evan

Février

- 10 - JOURQUIN Nina
13 - KROELY Flavie, Sophie, Marie

Mars

- 12 - BOUQUIN Natty
23 - MARCHAT Manon, Laure, Lucie
29 - EVERAERE Mathilde, Julie
29 - ROCHON-VOLLET Margot, Lily-Rose
31 - FANDEL Nathan

Avril

- 8 - MERCIER Charlotte, Claire
27 - DUCROCQ Nadem

Mai

- 1^{er} - BACCON Léane

Juin

- 5 - BETTAYEB Marisa
11 - DURET Steven
17 - BECKERT Alexis
20 - DARDAY-BOUVIER Milo, Joseph, Louis
29 - BOURGOIN Nathan

Juillet

- 9 - CHOPARD Quentin, Serge, Noël
14 - AUFORT-MONIN Jeanne
27 - SCHAEFER Raphaël
27 - CORBOZ Evan

Août

- 3 - TOMIET Romane, Sofia
4 - DENEUVE Kova
28 - HARCHI Camil, Mehdi

Septembre

- 14 - GRUAZ Lola, Sasha
17 - JEANMAIRE LIBERATORE Sofia

Octobre

- 1^{er} - DEKONINCK Elisa
6 - SALVI Maïlys, Marie, Florence

Novembre

- 13 - LEBOIS Mathis, Anthony
14 - CAZALAS Marie-Elisabeth,
Laure, Joseph
23 - MESTDAGH Yuna, Evangeline
29 - AHAMED Imame

* Du 28 novembre 2009 au 29 novembre 2010. Dans cette liste, seules figurent les naissances dont la publication a été autorisée par les parents.

Mariages*

Février

- 27 - REY Christophe et
FERNANDEZ Audrey

Mars

- 13 - MOSCAROLA Boris et
DUCRET Séverine

Mai

- 7 - NAUMIN Jean-Baptiste et
CALABRESE Nathalie
15 - BRONDEX Eric et
AUDUREAU Laure

Juin

- 12 - GRAINVILLE Bruno et
BURCHER Nadine
26 - BORRACCINO Marco et
FORESE Sylvie

Juillet

- 2 - MARRO Sébastien et
PETITJEANS Céline
10 - TOFFA Johann et
RICHARD Aude
17 - RAMAGE Emmanuel
et BENAUD Emilie
31 - DOMENJOUR Sébastien et
REY-GAUREZ Sophie

Août

- 21 - MARIN Serge et
DUCELLIER Karine
21 - PUEL Fabien et
BASSET Chantal

Septembre

- 11 - VERLEZ Bruno et
MIRAGLIA Nadina

* Dans cette liste, seuls figurent les mariages dont la publication a été autorisée par les intéressés.

Décès

Décembre

- 10 - RUNG Paulette
née CORGIÉ, 88 ans

Janvier

- 20 - RICHARD Hervé, 61 ans
22 - JOURFIER Armand, 85 ans

Février

- 5 - VIBERT Gaston, 78 ans
8 - MASSON Johnny, 87 ans
22 - CLÉMENT Marie-Claire
née LHOULLIER, 75 ans

Mars

- 17 - GENEVE Georgette
née DELÉTRAZ, 92 ans

Avril

- 27 - DUROY Gilbert, 75 ans

Mai

- 1^{er} - GARDET Philippe, 58 ans
3 - BERGERET Alain, 54 ans
4 - MAGNIN André, 84 ans
12 - GUALANO-DAMPEIROU
Romane, 3 ans
16 - DÉZIRAT Brigitte, 56 ans
24 - SACAZES Valérie
née ELOY, 45 ans
24 - BRUYÈRE Henri, 94 ans
28 - BILLET Gilbert, 74 ans

Juillet

- 20 - QUILLE Marie, 8 ans

Août

- 9 - DE ALMEIDA BURACO Armando,
50 ans
26 - JOURQUIN Caroline, 50 ans

Octobre

- 18 - BERTONCELLO Marius, 77 ans
23 - LESUR Micheline
née CAREL, 82 ans

Novembre

- 8 - DUSSOLLIER François, 95 ans
23 - MARCHETTA Anny,
née LOMBARD, 70 ans

Liste établie le 23 novembre 2010